



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

INFOS CONSEIL

LE SAVOIR AU SERVICE DU PUBLIC

NUMÉRO 6

JUILLET/AOÛT 2009

DANS CE NUMÉRO

PRODUCTIVITÉ,
INNOVATION ET
STRATÉGIES
D'ENTREPRISE..... 1-2

LA GESTION DURABLE DES
EAUX SOUTERRAINES AU
CANADA 1, 3

MEILLEURE RECHERCHE =
MEILLEUR MANAGEMENT..... 3

LE CAC AMORCE TROIS
NOUVELLES ÉVALUATIONS..... 4

NOS ACADÉMIES
FONDATRICES —
RENCONTREZ UN MEMBRE... 5-6

NOUVELLES DES
ACADÉMIES 6

AUTOUR DU CAC 7-8

CONSEIL DES
GOUVERNEURS 8

PRODUCTIVITÉ, INNOVATION ET STRATÉGIES D'ENTREPRISE

Si l'innovation - qui consiste en des façons nouvelles ou meilleures de faire des choses qui ont de la valeur - comme l'affirment les spécialistes et les responsables des politiques publiques, est importante pour les entreprises, pourquoi les entreprises canadiennes y semblent-elles moins attachées qu'elles ne devraient l'être? Face à l'évidence du retard en innovation du secteur commercial au Canada par rapport aux pays économiquement avancés comparables, les Canadiens devraient-ils s'inquiéter?

Le comité d'experts sur l'innovation dans les entreprises, réuni par le Conseil des académies canadiennes (CAC), porte un regard nouveau sur le paradigme de l'innovation dans son nouveau rapport, *Innovation et stratégies*

d'entreprise : pourquoi le Canada n'est pas à la hauteur. Le rapport, qui aborde l'innovation en tant que processus économique plutôt qu'à titre d'activité relevant principalement des sciences et du génie, explore le lien entre la productivité de la main-d'œuvre, l'innovation et les stratégies des entreprises, et y propose un nouveau paradigme, mieux adapté que la traditionnelle approche axée sur la R&D.

La faible croissance de la productivité de la main-d'œuvre place constamment le Canada en queue de peloton des pays comparables de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), si bien que depuis le milieu des années 1980, la productivité de la main-d'œuvre dans le

Suite à la page 2 – secteur commercial...

LA GESTION DURABLE DES EAUX SOUTERRAINES AU CANADA

Avec la question des choix environnementaux responsables s'inscrivant au cœur des préoccupations publiques, l'importance des précieuses ressources naturelles du Canada, dont les eaux souterraines, n'a jamais été aussi manifeste. Toutefois, comme certains sujets tels les changements climatiques et l'économie d'énergie sont fréquemment abordés, et de différentes façons, sur la scène publique, l'eau est considérablement éclipsée par ces sujets d'actualité. Le rapport intitulé *La gestion durable des eaux souterraines au Canada*, préparé par les 15 membres du comité d'experts réunis par le Conseil des académies canadiennes (CAC) et publié en mai 2009, souligne l'importance de l'intendance et de la protection des eaux souterraines au Canada.

« Il est possible que plusieurs personnes ne se rendent pas compte que l'eau souterraine constitue la source première d'eau potable pour près de dix millions de Canadiens », constate James Bruce, président du comité d'experts sur les eaux souterraines. « Alors que notre rapport fait état de plusieurs situations, au pays, dans lesquelles les eaux n'ont pas été

gérées de façon durable, il cite également certains cas où le fait de posséder des données scientifiques solides a permis de mettre en place des pratiques de gestion durable. Des politiques doivent être instaurées dès maintenant, afin de généraliser ce type de pratiques. »

Suite à la page 3 – Le rapport...

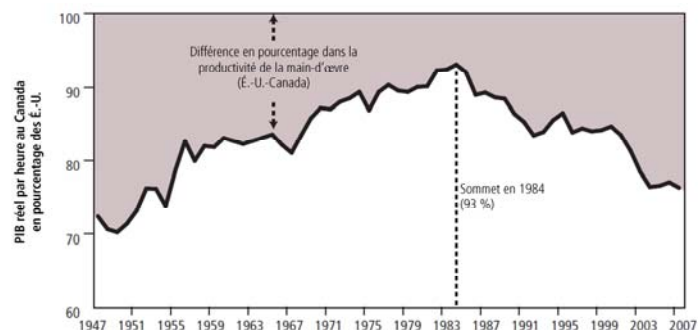


Gracieuseté du Oak Ridges Moraine Groundwater Program

Suite de la page 1

secteur commercial, au pays, a pris beaucoup de retard sur celle aux États-Unis (voir la figure ci-dessous).

La croissance de la productivité peut être analysée selon trois principaux facteurs : la croissance liée aux compétences de la main-d'œuvre, la croissance du capital par heure de travail effectuée (approfondissement du capital) et la croissance de la *productivité multifactorielle* (PM) résiduelle. Instinctivement, les variations de la PM permettent de mesurer cette partie de la croissance de la productivité de la main d'œuvre qui ne peut s'expliquer ni par l'augmentation de l'intensité du capital, ni par l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre. Le rapport démontre clairement que la faiblesse relative de la productivité du Canada n'est pas due aux lacunes de sa main-d'œuvre ni à une insuffisance des dépenses d'investissement (sauf en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication), mais principalement à la faible croissance de la PM. En effet, depuis que des mesures comparatives sont prises, la croissance de la PM au Canada est en retard sur celle des États-Unis. Selon les données de l'OCDE, la croissance de la PM du Canada, depuis le milieu des années 1980, a été parmi les plus faibles par rapport à un groupe de pays comparables. Par conséquent, la croissance de la PM (mesurée sur une période de temps appropriée) représentant l'incidence globale de l'innovation dans les entreprises sur la productivité de la main-d'œuvre, le comité d'experts conclut que *la faible croissance de la productivité au Canada, au cours des deux dernières décennies, découle en grande partie du faible niveau d'innovation au sein des entreprises.*



Source : Centre d'étude des niveaux de vie (CÉNV) (2008), *Relative Labour Productivity Trends in the Business Sector in Canada and U.S.*, Ottawa, CÉNV.

Niveaux relatifs de productivité dans le secteur des entreprises, 1947-2007

Le comité d'experts soutient qu'à partir du moment où une entreprise inscrit l'innovation au cœur de sa stratégie visant à faire face à la concurrence, les ressources lui permettant d'innover, telles les dépenses en R&D, sont perçues comme des *retombées* liées au degré d'engagement envers l'innovation. Expliquer les performances du Canada sur le plan de l'innovation revient donc à expliquer les arguments appuyant les choix stratégiques des entreprises canadiennes. Le comité d'experts présente cinq facteurs clés qui influencent ces décisions (voir la figure à droite). Toutefois, arriver à comprendre le problème est un défi complexe, puisqu'il est en fait un mélange de plusieurs facteurs, qui varient selon les secteurs. En outre, sa compréhension nécessite une conception de l'innovation beaucoup plus élargie que l'approche conventionnelle axée sur la R&D, plus limitative.

Le comité d'experts souligne également deux caractéristiques profondément ancrées dans l'économie canadienne qui ont une influence sur la propension des entreprises à innover. D'abord, la position « en amont » des entreprises canadiennes dans l'industrie nord-américaine est liée à l'histoire du pays, qui possède de nombreuses ressources et qui est reconnu pour fournir des matières premières et adopter des technologies élaborées à l'étranger.

Deuxièmement, le marché intérieur du Canada, relativement petit et fragmenté sur le plan géographique, offre des bénéfices potentiels moindres pour les entreprises qui prennent le risque d'innover. Toutefois, la réussite de pays tels la Finlande et la Suède, en matière d'innovation, montre que le désavantage d'un petit marché intérieur peut être compensé par une approche axée sur les exportations exigeant un niveau élevé d'innovation.

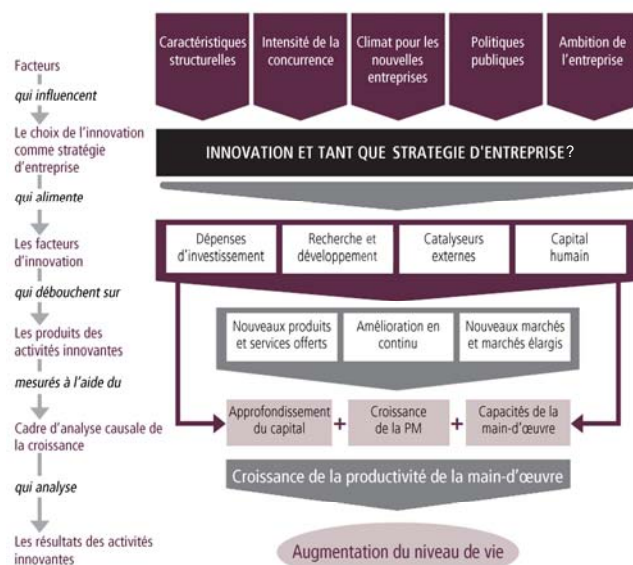
Perspectives sectorielles

Quatre petites études de cas illustrent la diversité de la problématique de l'innovation au Canada et la diversité des stratégies pour y faire face :

- L'industrie automobile – faiblesse de la R&D mais une forte productivité
- Les sciences de la vie – un domaine très prometteur, mais avec des résultats inégaux
- Les services bancaires – compromis entre la stabilité et l'innovation radicale
- Les technologies de l'information et de la communication – un rôle de catalyseur pour le gouvernement

Le rapport conclut en déterminant une série de domaines pour lesquels l'adoption de politiques publiques proactives permettrait de stimuler les stratégies en innovation, et ce, au-delà des réalités propres à chaque secteur :

- encourager les investissements dans la machinerie et le matériel, et particulièrement dans les technologies de l'information et de la communication;
- accroître l'exposition des entreprises à la concurrence et les encourager à axer davantage leurs activités sur l'exportation;
- améliorer le climat pour les nouvelles entreprises;
- soutenir les domaines dans lesquels le Canada se démarque et démontre un certain potentiel, à l'aide de stratégies ciblées, cohérentes et axées sur des secteurs spécifiques, comme cela fut le cas, dans le passé, au sein de l'industrie informatique, aérospatiale et des télécommunications.



Conseil des académies canadiennes, 2009.

Plan logique du processus d'innovation dans les entreprises

MEILLEURE RECHERCHE = MEILLEUR MANAGEMENT

La récente crise économique mondiale a surpris plusieurs personnes et causé d'énormes pertes financières pour des millions d'entre elles et d'innombrables organisations. Tandis que les perspectives économiques au Canada sont relativement bonnes, comparativement à celles aux États-Unis, la communauté d'affaires canadienne a adopté une attitude naturellement prudente. Comment les entreprises canadiennes peuvent-elles demeurer compétitives, alors qu'elles continuent à adhérer à des stratégies raisonnables?

Bien qu'il n'existe pas de réponse simple à cette question, qui peut sembler quelque peu décourageante, les neuf membres du comité d'experts sur la recherche en management, en gestion des affaires et en finance, réunis par le CAC, suggèrent la mise en place d'un nouveau programme de financement pour le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Le programme, qui constitue l'aboutissement d'un vaste travail de recherche quantitative et qualitative approfondi dirigé par le comité d'experts, permettrait de regrouper les meilleurs chercheurs en entreprises du Canada avec les praticiens les plus talentueux, afin d'améliorer la compétitivité et la performance des entreprises canadiennes. Le programme BETToR – *Business Excellence Through Transfer of Research* – permettrait de financer des projets de recherche d'envergure se déroulant sur plusieurs années, afin d'aider au transfert des connaissances entre chercheurs et praticiens, dans les domaines du management, de la gestion des affaires et de la finance (MGF).

« Notre travail a permis d'exposer l'écart fondamental qui existe entre les chercheurs en entreprises et ceux qui font des affaires », explique le David Zussman, président du comité d'experts et titulaire de la Chaire Jarislowsky sur la gestion dans le secteur public, à l'Université d'Ottawa. « Bien que le Canada se situe en deçà de la moyenne mondiale en ce qui concerne le nombre de citations de ses documents de recherche portant sur le sujet du MGF, il semble que la communauté d'affaires démontre tout de même un certain intérêt pour la recherche effectuée dans les écoles de commerce. »

Le rapport du comité, intitulé *Meilleure recherche = meilleur management*, a été rédigé en réponse à la question suivante, posée au CAC par le CRSH : *Quelles sont, dans l'ensemble, les forces et les faiblesses qu'il est possible de mettre en évidence au sein de la communauté de la recherche universitaire dans le domaine du*

Suite de la page 1

Le rapport, commandé par Ressources naturelles Canada, a été réalisé en réponse à la question suivante : *Du point de vue scientifique, que faut-il pour parvenir à une gestion durable des ressources en eau souterraine du Canada?* Le comité d'experts conclut, tout en répondant à cette question, qu'un cadre exhaustif de gestion à l'échelle nationale doit être mis en place et appliqué par toutes les administrations ayant la responsabilité de veiller à ce que les eaux souterraines au pays soient correctement maintenues et protégées. Le cadre proposé incite les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux à travailler de concert, afin de faire progresser les connaissances scientifiques, les techniques de gestion ainsi que la gouvernance en ce qui a trait aux eaux souterraines.

Les 11 études de cas réalisées sur différents lieux en Amérique du Nord, qui constituent des exemples pratiques de réussite et d'échec en gestion des eaux souterraines, démontrent la nécessité de se pencher sur ces questions concernant les objectifs, les écarts existants et la gouvernance dans le domaine des eaux souterraines.

management, de la gestion des affaires et de la finance, selon une définition générale de ces termes et d'après des indicateurs appropriés? Si le programme BETToR est adopté, le potentiel de transfert des connaissances entre les chercheurs en entreprises et les praticiens sera considérablement accru. Un tel transfert de connaissances pourrait être avantageux pour les entreprises de trois différentes façons : en améliorant la qualité de la recherche en entreprise par le biais de la pratique; en améliorant la qualité des pratiques en entreprises par le biais de la création et du partage de données, applicables aux études et à la recherche; et en rendant accessible aux chercheurs une ressource vitale, soit la formation et le mentorat.

« Il est très important d'encourager et d'aider les générations présentes et futures de théoriciens des écoles de commerce à adapter leur travail aux réalités parfois difficiles et aux défis auxquels doivent faire face les praticiens et les dirigeants de nos institutions, les représentants du gouvernement ainsi que ceux qui œuvrent dans le domaine social, qui sont aujourd'hui confrontés à un monde en constante évolution », affirme le John H. McArthur, membre du comité d'experts et doyen émérite de l'École de commerce de Harvard. « C'est seulement à ce moment que leurs recherches, leurs idées nouvelles et leur enseignement auront un effet réel sur les performances et la compétitivité de l'économie canadienne. Il est impératif qu'on permette aux universitaires d'acquérir l'habileté et les connaissances nécessaires pour aider les dirigeants de nos institutions à atteindre les résultats optimaux et à devenir des *gagnants* dans ce monde compétitif, impitoyable et sans compromis. »

Meilleure recherche = meilleur management ainsi que sa version abrégée, *Points saillants du rapport*, sont accessibles dans les deux langues officielles, dans le site Web, www.sciencepourlepublic.ca. Vous pourrez obtenir des exemplaires imprimés du rapport à compter de août 2009.

« Le rapport du comité d'experts sur la gestion durable des eaux souterraines va au-delà de nos attentes », affirme David Boerner, directeur général, Ressources naturelles Canada. « Tout en faisant des recommandations sur les façons de faire, le rapport propose aussi des objectifs précis et réalisables, que nous pouvons raisonnablement penser mettre en place prochainement. »

La gestion durable des eaux souterraines au Canada et sa version abrégée, les *Points saillants du rapport*, sont accessibles dans les deux langues officielles, dans le site Web, www.sciencepourlepublic.ca. Il sera possible d'obtenir le rapport sous forme imprimée en juillet 2009.

LE CAC AMORCE TROIS NOUVELLES ÉVALUATIONS

TESTS INTÉGRÉS POUR LES PESTICIDES

En avril 2009, la ministre de la Santé a demandé au Conseil des académies canadiennes (CAC) : *Quelle est l'état des connaissances scientifiques de l'utilisation des stratégies de tests intégrés dans l'évaluation du risque réglementaire des pesticides, chez l'humain et dans l'environnement?*

Traditionnellement, l'évaluation du risque réglementaire des pesticides a fait appel à toute une batterie de tests *in vivo* (à l'intérieur d'un organisme vivant) afin d'obtenir des conclusions d'évaluation du risque et de mettre en place des stratégies de gestion des risques qui soient défendables sur le plan scientifique et qui permettent de protéger la santé humaine et l'environnement. Les tests intégrés utilisent des données obtenues *in vitro* (à l'extérieur d'un organisme vivant), dans divers domaines

d'études, et représentent une approche très intéressante en vue de peaufiner et de réduire les exigences des tests de toxicité *in vivo*. Cette approche permettrait d'éviter de soumettre les animaux à des séries complètes de tests de toxicité pour chaque pesticide évalué, tout en maintenant la validité scientifique des évaluations.

Le CAC, conseillé par son comité consultatif scientifique, recrute actuellement les membres du comité d'experts sur les tests intégrés pour les pesticides. Pour toute question concernant cette évaluation, veuillez communiquer avec Maria Trainer, directrice de programme, au 613-567-5000 poste 263, ou à l'adresse suivante : maria.trainer@scienceadvice.ca.

APPROCHES D'ÉVALUATION DU RISQUE DE LA SANTÉ DES ANIMAUX

Avec l'apparition, au printemps 2009, de la grippe H1N1, qui a attiré l'attention du monde entier, un examen des approches actuelles d'évaluation du risque de la santé des animaux s'avère nécessaire, et ce, de façon urgente. Non seulement cela nous permettra d'évaluer avec exactitude le risque que des événements nuisibles liés à la santé des animaux se produisent, mais cela nous aidera également à mieux comprendre les conséquences possibles de tels événements. Par ailleurs, tandis que nous posséderons une meilleure compréhension de l'interdépendance qui existe entre la santé des animaux, celle des humains et l'environnement, nous devons également nous assurer que les approches que nous adopterons pour évaluer le risque de la santé des animaux seront fondées sur des données et des résultats appropriés. C'est donc à un moment tout à fait opportun que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a demandé au CAC de se pencher sur la question suivante : *Quels sont l'état et l'étendue des connaissances des techniques d'évaluation du risque de la santé des animaux, particulièrement en ce qui concerne les risques pouvant affecter la santé humaine?*

« L'évaluation du risque joue un rôle essentiel dans l'établissement des priorités et dans la planification des activités et des politiques gouvernementales. Le lien qui existe entre la santé des humains et celle des animaux ne devrait pas être sous-estimé », soutient le Dr Alastair Cribb, président du comité d'experts sur les approches d'évaluation du risque de la santé des animaux. « La mise en œuvre de techniques d'évaluation du risque appropriées, basées sur les connaissances scientifiques les plus approfondies, peut contribuer à minimiser les effets que peut avoir la santé des animaux sur l'économie, l'environnement et la santé humaine. »

Le rapport du comité d'experts, qui devrait être terminé et rendu public à l'automne 2010, guidera l'ACIA dans l'élaboration de politiques et la prise de décisions concernant la santé des animaux et l'évaluation des risques pour la santé publique. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de cette évaluation, veuillez contacter Eleanor Fast, directrice de programme, au 613-567-5000 poste 258, ou à l'adresse suivante : eleanor.fast@scienceadvice.ca.

L'ÉTAT ET LES TENDANCES DES SCIENCES DE LA BIODIVERSITÉ AU CANADA

Les sciences de la biodiversité sont fondamentales à notre compréhension et à la gestion de l'évolution des écosystèmes. L'identification des grands vertébrés est relativement simple, mais la majorité des organismes vivant sur terre sont des insectes énigmatiques, des plantes, des champignons et des micro-organismes qui demandent, pour les identifier, des compétences spécialisées. Les gouvernements du monde, par le biais de la Convention sur la diversité biologique, ont décelé un vide taxonomique - une pénurie de taxonomistes qualifiés et de conservateurs capables de clarifier les relations évolutives et biogéographiques.

En mai 2009, le ministre du Patrimoine canadien, au nom du Musée canadien de la nature, a demandé au CAC d'évaluer l'état et les tendances des sciences de la biodiversité au Canada et de répondre à la question suivante : *Sommes-nous outillés pour comprendre les défis que présentent nos ressources en biodiversité?*

L'évaluation se penchera sur les ressources humaines, financières et en matière d'infrastructures dans le domaine des sciences de la biodiversité, et permettra de déterminer les principales lacunes, les possibilités et les risques qui y sont associés. Le rapport sera publié en 2010, en marge de l'Année internationale de la biodiversité.

Conseillé par le comité consultatif scientifique, le CAC identifie présentement des candidats potentiels pour la formation du comité d'experts sur la biodiversité. Pour toute question ou tout commentaire au sujet de cette évaluation, veuillez communiquer avec Eleanor Fast, directrice de programme, en composant le 613-567-5000 poste 258, ou à l'adresse suivante : eleanor.fast@scienceadvice.ca.

NOS ACADÉMIES FONDATRICES — RECONTREZ UN MEMBRE

MME INGRID SKETRIS, MEMBRE DE L'ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Le Canada, avec une population vieillissante, dépense de plus en plus dans le domaine des produits pharmaceutiques - un des volets des soins de santé, au pays, dont les dépenses augmentent le plus rapidement. Les Canadiens reçoivent plus de 422 millions d'ordonnances chaque année, correspondant à environ 30 milliards de dollars dépensés pour des médicaments prescrits et non prescrits. Cela représente un coût annuel moyen de 897 \$ par Canadien. Il est donc essentiel que la pharmacothérapie soit gérée judicieusement. Actuellement, le Canada ne possède pas de système exhaustif lui permettant de s'assurer que les médicaments sont remis aux personnes auxquelles ils doivent l'être, atteignant ainsi des résultats



Photo offerte par Dre Ingrid Sketris, MACSS

optimaux. Un tel système serait révolutionnaire pour les soins de santé, puisqu'il permettrait d'obtenir des traitements médicamenteux plus efficaces ainsi que d'optimiser les ressources investies.

Mme Ingrid Sketris est membre de l'Académie canadienne des sciences de la santé. Elle est professeure au Collège de pharmacie de l'Université de Dalhousie. Elle est affiliée à l'École d'administration des services de santé et d'informatique ainsi qu'au Département de santé communautaire et d'épidémiologie. Elle est titulaire d'une prestigieuse chaire de recherche de dix ans sur les services de santé,

financée par la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé et les Instituts de recherche en santé du Canada, et cofinancée par la Fondation de la recherche en santé de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Health Research Foundation). Cette chaire de recherche, principalement consacrée à la politique sur les produits pharmaceutiques et à la gestion de l'utilisation de ces produits, permet à Mme Sketris d'offrir des stages de formation en résidence à des étudiants de cycles supérieurs, auprès des décideurs du système de santé. Les étudiants peuvent ensuite réaliser leur propre recherche, sous sa supervision et celle de ses collègues.

Mme Sketris sait qu'elle doit faire face à d'importants défis et qu'il n'existe aucune solution miracle permettant d'optimiser les systèmes (fédéral et provinciaux) de gestion de l'utilisation des médicaments. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle a choisi d'axer ses efforts sur un seul territoire, celui de la Nouvelle-Écosse, en travaillant sur des initiatives qui s'attaquent à la question sous différents points de vue, tel

celui des décideurs, des professionnels qui rédigent les ordonnances, des chercheurs, des organisations non gouvernementales et des patients, pour que chacun contribue à ce que le système de gestion de l'utilisation des médicaments serve au mieux les besoins des usagers des soins de santé. « Aucun individu ou groupe n'est en mesure de réaliser cela seul », soutient Mme Sketris.

L'une des initiatives dont elle fait partie est la Drug Evaluation Alliance of Nova Scotia (DEANS). C'est en 1999 que Mme Sketris a commencé son travail auprès de la DEANS, à titre de présidente fondatrice, dont elle est maintenant membre. « La DEANS est un comité gouvernemental dont le travail consiste à déterminer les problèmes liés aux médicaments et à évaluer les initiatives existantes afin de résoudre ces problèmes, lui permettant ainsi de développer des interventions éducatives polyvalentes fondées sur des données probantes », explique Mme Sketris. La DEANS, coordonnée par le ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse, est un modèle de transfert de connaissances, reliant entre eux chercheurs, professionnels des soins de santé, décideurs du système de santé, éducateurs et étudiants, dans le but de contribuer à mettre en place des programmes éducatifs et des politiques basés sur des données probantes.

L'un des domaines dans lesquels les travaux de la DEANS ont eu une incidence marquée est le traitement pharmaceutique des maladies pulmonaires, comme l'asthme et l'emphysème. En 1999, plus de 5 000 bénéficiaires du programme Pharmacare pour personnes âgées de la Nouvelle-Écosse recevaient des médicaments par nébulisation (avec masque). Cette forme de traitement est toutefois longue, coûteuse et source d'inconvénients. Il existe pourtant une autre possibilité efficace. Ainsi, le comité de gestion du formulaire du gouvernement de la Nouvelle-Écosse a réalisé une évaluation des médicaments et a conclu que les inhalateurs portatifs, communément appelés « pompes », avaient une efficacité comparable, qu'ils risquaient moins d'être contaminés et qu'ils étaient plus pratiques et moins coûteux que la nébulisation.

Afin d'encourager l'utilisation d'inhalateurs portatifs, le programme Pharmacare pour personnes âgées de la Nouvelle-Écosse annonçait, en 2000, que six mois plus tard, les médicaments respiratoires administrés par nébulisation seraient remboursés à certains patients. Pour faciliter cette transition, les coûts d'un dispositif de séparation ont été pris en charge par le programme, afin d'aider les patients à mieux utiliser les inhalateurs portatifs. Le programme fixait également le montant des frais professionnels remboursés aux pharmaciens qui montraient aux patients comment utiliser convenablement le dispositif de séparation.

L'intervention ne s'est toutefois pas arrêtée là. La DEANS a en effet coordonné des interventions de formation polyvalente auprès des médecins, du personnel des hôpitaux et des établissements de soins de longue durée, des pharmaciens, des inhalothérapeutes et des patients, pour les aider à gérer la transition. Par exemple, la Nova Scotia Lung Association a mis à la disposition des patients et des professionnels de la santé une ligne sans frais, 24 heures sur 24.

Suite à la page 6 — De nombreux...

Cette section est consacrée aux académies fondatrices du CAC - la SRC : Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada; l'Académie canadienne du génie; et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Chaque numéro d'Infos conseil mettra en relief les réalisations d'un éminent membre de l'une de ces académies et décrira les activités à venir des académies fondatrices du CAC.

Suite de la page 5

De nombreux patients ont donc adopté les inhalateurs portatifs sans que ce changement provoque des effets fâcheux, comme l'augmentation des consultations ou des hospitalisations. En outre, cette intervention polyvalente a entraîné une réduction du coût des médicaments estimée à 1 million de dollars par année. « Une direction forte et des partenariats solides ont été des éléments cruciaux pour la réussite de cette intervention », selon Mme Sketris. « La DEANS a dû s'assurer que le message transmis était adapté à chaque groupe concerné. Nous avons donc utilisé une approche globale, afin que chacun reçoive le soutien adéquat. »

Mme Sketris soutient activement le travail de la DEANS par le biais de projets de recherche entrepris dans le cadre du placement stratégique d'étudiants de cycles supérieurs en résidence. Ces projets de recherche portent sur les effets des changements de politique et des programmes éducatifs ainsi que sur les obstacles à l'adoption des inhalateurs portatifs au sein de la communauté et en milieu hospitalier.

Étant donné qu'il n'existe aucune approche universelle correspondant à tous les types d'interventions en gestion des produits pharmaceutiques, « il est primordial de définir le problème de façon à ce qu'il puisse être soutenu par des données probantes et d'évaluer les actions qui peuvent être entreprises, dans un contexte de contraintes financières », explique Mme Sketris. Bien que le régime d'assurance médicaments de chaque gouvernement (fédéral, provincial et territorial) doive faire face à des problèmes uniques, le travail de Mme Sketris en Nouvelle-Écosse servira de modèle pour la gestion de l'utilisation des médicaments dans le reste du pays.

ÉVALUATIONS DU CAC

À venir

- Approches d'évaluation du risque de la santé des animaux
- Tests intégrés pour les pesticides
- L'état et des tendances des sciences de la biodiversité au Canada

Terminées

- L'État de la science et de la technologie au Canada
- La transmission du virus de la grippe et la contribution de l'équipement de protection respiratoire individuelle – Évaluation des données disponibles
- La production d'énergie à partir des hydrates de gaz – potentiel et défis pour le Canada
- Petit et différent : perspective scientifique sur les défis réglementaires du monde nanométrique
- Vision pour l'Initiative canadienne de recherche dans l'Arctique – Évaluation des possibilités
- La gestion durable des eaux souterraines au Canada
- Innovation et stratégies d'entreprise : pourquoi le Canada n'est pas à la hauteur
- Meilleure recherche = meilleur management

NOUVELLES DES ACADÉMIES



Plus de 40 événements sont à surveiller en 2009-2010, dont :

- Les 22 et 23 septembre – Symposium « Organismes génétiquement modifiés » (Ottawa, ON) Symposium conjoint de l'Académie des sciences de l'Institut de France et de la Société royale du Canada (SRC), dans le cadre duquel on retracera l'histoire des organismes génétiquement modifiés au Canada et aux États-Unis. Ce sera aussi l'occasion d'en expliquer les fondements scientifiques et d'en exposer le cadre stratégique.
- Le 16 octobre – Symposium « Notre univers et la place que nous y occupons » (Ottawa, ON) Ce symposium, organisé par la SRC, soulignera l'Année mondiale de l'astronomie.

Des dizaines d'élèves du secondaire et d'étudiants universitaires des différentes provinces et des territoires canadiens participeront à ces deux symposiums à titre de délégués.

- Du 27 au 29 novembre – AGA (Ottawa, ON)

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire à l'un de ces événements, rendez-vous au www.rsc.ca.



L'ACG sera l'hôte de la Convocation 2009 du CAETS qui aura lieu du 13 au 17 juillet 2009, à l'hôtel Westin, à Calgary, en Alberta. La rencontre aura pour thème *Our Heritage of Natural Resources – Management and Sustainability*. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le programme de la Convocation sur le site Web de l'ACG (www.acad-eng-gen.ca).



Une importante évaluation, réalisée par l'Académie canadienne des sciences de la santé et intitulée « La transformation du système de santé, pour répondre au défi que posent les maladies chroniques », est en cours. Le tiers des Canadiens – environ neuf millions de personnes et 77 % des aînés canadiens – souffre d'au moins l'un des sept problèmes de santé chroniques identifiés (arthrite, cancer, maladie pulmonaire obstructive chronique, diabète, maladies du cœur, hypertension artérielle et troubles de l'humeur). Les problèmes les plus fréquents sont l'arthrite (16 %) et l'hypertension artérielle (15 %). Les personnes souffrant de maladies chroniques sont de grands utilisateurs des ressources du système de santé; elles représentent 67 % de toutes les visites faites par les infirmières communautaires, 51 % des visites aux médecins de famille, 55 % de celles à des spécialistes et 72 % de toutes les nuits passées en milieu hospitalier. La gestion efficace et efficiente de ces patients constitue un défi de plus en plus grand pour le système de soins de santé canadien. Présidé par les D^{res} Louise Nasmith et Penny Ballem, un comité international travaille sans relâche, dans le but de faire des recommandations au sujet des transformations fondamentales à apporter à notre système de santé pour faire face à ce défi. Le rapport final du comité doit être terminé au début de 2010. Pour plus de renseignements, rendez-vous au www.caHS-acss.ca/e/assessments/currentprojects.php.

AUTOUR DU CAC

CONSEIL DES GOUVERNEURS



Le CAC est heureux d'annoncer que le mandat de Mme Elizabeth Parr-Johnston, C.M., qui assure la présidence du conseil des gouverneurs du CAC, a été reconduit pour un second mandat de trois ans. C'est en 2005 qu'elle y a été nommée pour la première fois.

LE PRÉSIDENT DU CAC SE RETIRE

Peter Nicholson a fait part de ses intentions au conseil des gouverneurs du Conseil des académies canadiennes (CAC) de quitter son poste de président et directeur général à la fin de cette année. M. Nicholson, 67 ans, a noté qu'il avait accompli son objectif majeur de voir le CAC établi fermement et qu'il avait atteint le stade où il a souhaité se retirer de la responsabilité à temps plein.

« Avec la réalisation de huit évaluations depuis les premiers travaux substantiels du CAC en mai 2006, le CAC s'est construit sur une base solide, a consolidé sa situation financière et s'est taillé une réputation enviable », a indiqué M. Nicholson. « Nous sommes sur le point d'entamer quatre nouvelles évaluations qui, d'ici la fin de l'année, seront déjà bien enclenchées mais encore à quelques mois d'être terminées et publiées. Mon successeur aura donc le temps de prendre connaissance des dossiers en cours et aura cinq ans pour travailler à l'obtention d'un soutien continu, lorsque la subvention de lancement du gouvernement arrivera à terme, en mars 2015. Par conséquent, je crois que le 1^{er} janvier 2010 est le moment le plus approprié pour la transition vers une nouvelle direction. »

Le conseil des gouverneurs a mis en place un comité de transition de la direction, dirigé par la présidente du conseil des gouverneurs, Mme Elizabeth Parr-Johnston, et dont font également partie Mme Elizabeth Dowdeswell, présidente du comité consultatif scientifique, et MM. Richard Drouin et Henry Friesen, membres du conseil des gouverneurs.

M. Nicholson a souligné qu'il continuera à être dévoué au CAC au cours des six prochains mois. « En plus de participer au processus de relève, mes priorités seront d'aider à démarrer la nouvelle série d'évaluations; de continuer à promouvoir le CAC à l'externe, en particulier dans le contexte de la publication de notre rapport sur l'innovation et stratégies d'entreprise; de travailler en collaboration avec les académies membres pour développer des domaines d'intérêt commun; et à guider l'évaluation du rendement du CAC, tel que le stipule notre entente de financement avec le gouvernement », a expliqué M. Nicholson. « Depuis que le CAC a commencé ses opérations, au début de l'année 2006, il a su prouver sa valeur et ses capacités, de telle sorte qu'il est maintenant prêt à relever des défis encore plus grands et à jouer un rôle plus important. »

POSSIBILITÉS DE STAGES

Le CAC a officiellement lancé son programme de stages à l'intention des étudiants universitaires de cycles supérieurs ainsi que des étudiants postdoctoraux. L'objectif de ce programme est d'offrir aux stagiaires la possibilité d'acquérir de l'expérience et de découvrir en quoi la science et la technologie peuvent avoir une incidence sur les enjeux d'ordre public. Le terme « science » est utilisé, ici, dans un sens large, afin d'inclure les sciences naturelles, sociales et de la santé, le génie et certains aspects des sciences humaines.

Les stagiaires découvriront la portée du domaine scientifique au Canada et son incidence dans la vie des Canadiens. La participation directe des stagiaires à une ou plusieurs évaluations des comités d'experts du CAC leur permettra de déterminer s'ils possèdent la passion et les aptitudes requises pour effectuer ce genre de travail, tout en leur donnant accès à un réseau de contacts à l'extérieur du monde universitaire, qui pourra leur être fort utile. Les candidatures pour les sessions d'automne et d'hiver peuvent être soumises dès maintenant. Tous les renseignements concernant le programme de stages se trouvent dans le site Web du CAC, au www.sciencepourlepublic.ca. Vous y trouverez également plus d'informations sur le CAC ainsi que des exemples de son travail.

QUOI DE NEUF?

Possibilités d'emploi

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) a toujours su attirer des personnes enthousiastes et extrêmement motivées pour se joindre à son équipe de professionnels.

Ses employés aspirent à incarner les deux valeurs principales du CAC, soit l'*excellence* et le *travail d'équipe*, et à s'acquitter de sa mission, qui est :

Appuyer des évaluations spécialisées des données scientifiques, au sens général, qui sont liées aux enjeux importants pour les Canadiens, dans le but d'améliorer la connaissance du public, de nourrir le débat et d'éclairer la prise de décisions.

Pour en savoir davantage sur des possibilités d'emploi actuelles ou futures, veuillez consulter www.sciencepourlepublic.ca.

Rapport annuel 2008-2009

Le rapport annuel du CAC sera publié en juillet 2009 et pourra être téléchargé depuis l'adresse suivante : www.sciencepourlepublic.ca. Un certain nombre d'exemplaires imprimés seront également disponibles. Pour recevoir le vôtre, veuillez communiquer avec Jason Sherriff par téléphone, en composant le 613-567-5000, poste 266, ou par courriel à l'adresse jason.sherriff@scienceadvice.ca.

Le rapport de l'atelier de l'InterAcademy Panel est disponible

En partenariat avec l'InterAcademy Panel (IAP), un organisme qui regroupe la presque totalité des académies de sciences du monde, le Conseil des académies canadiennes a renouvelé son engagement en matière de collaboration internationale, en février, en organisant un atelier à Trieste, en Italie, qui a rassemblé des délégués venus de toutes les régions du monde. Le rapport de l'atelier est disponible au www.sciencepourlepublic.ca.

Appel de propositions conjoint

Le gouvernement du Canada et le Conseil des académies canadiennes (CAC) ont lancé, récemment, un 7^e appel de propositions semestriel. Les propositions de sujets d'évaluation, qui doivent être envoyées avant le 7 août 2009, seront examinées dans le cadre d'un processus concurrentiel. L'appel de propositions a été mis à jour, en regard du travail réalisé conjointement par Industrie Canada et le CAC, dans le cadre d'un atelier portant sur les sujets d'évaluation, qui a eu lieu en novembre 2008. Des renseignements additionnels ainsi qu'un modèle de proposition sont accessibles au www.sciencepourlepublic.ca. Pour toute autre question, veuillez communiquer avec Maria Trainer, au 613-567-5000 poste 263, ou par courriel à l'adresse maria.trainer@scienceadvice.ca.

VOUS ÊTES INVITÉS...

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) organise des séances d'information du midi. Chaque séance, d'une durée d'une heure et demie, comprend une présentation du CAC ainsi qu'un survol des évaluations d'experts réalisées jusqu'à présent, de même que de celles en cours. Après la présentation, M. Peter Nicholson, président du Conseil, ainsi que des membres du personnel animeront une discussion et répondront aux questions. Un léger goûter sera servi. Un maximum de quinze personnes peuvent participer à chaque séance. Les personnes intéressées sont donc invitées à s'y inscrire le plus rapidement possible. Les places aux séances seront accordées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

La prochaine séance d'information en anglais aura lieu dans les locaux du CAC, à Ottawa, en septembre. Des séances en français auront lieu à des dates ultérieures. Pour vous inscrire ou obtenir plus de renseignements au sujet des séances à venir, veuillez écrire à l'adresse wendy.shen@scienceadvice.ca. Si vous en faites la demande, il est également possible que des membres du personnel du CAC se déplacent à vos bureaux pour offrir des séances d'information.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons!

LES MEMBRES DU PERSONNEL DU CAC

C'est avec plaisir que le CAC souhaite la bienvenue à **Jason Sherriff** en tant que nouveau membre de son équipe. M. Sherriff se joint au CAC à titre de coordonnateur des services de publication et de création. Détenteur d'un baccalauréat spécialisé en journalisme de l'Université Carleton, M. Sherriff est une personne très consciencieuse, créative, professionnelle et toujours à la recherche de l'excellence.

Le CAC tient à remercier **Trina Foster**, qui a quitté le CAC après plus de deux ans de loyaux services. Mme Foster s'est jointe à l'équipe en février 2007 et, à titre de directrice de programme, elle a dirigé les évaluations sur la transmission du virus de la grippe et la protection; la science pour appuyer la réglementation en matière de nanotechnologie; et la qualité de la recherche au Canada dans le domaine du management, de la gestion des affaires et de la finance. Bien que son départ constitue une perte importante pour le CAC, une brillante carrière l'attend et nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Les membres du personnel du CAC souhaitent également féliciter **Peter Nicholson**, président du CAC, qui a reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université McMaster, le 9 juin dernier. Dans le cadre de l'assemblée printanière, M. Nicholson a fait un discours sur l'importance de l'engagement public au Canada.

Vous trouverez une liste complète des membres du personnel du CAC ainsi que leur profil au www.sciencepourlepublic.ca.

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Elizabeth Parr-Johnston, C.M., présidente
Présidente de Parr-Johnston Consultants à Chester Basin (N.-É.)

Martin T. Schechter, MSRC, MACSS, secrétaire-trésorier
Professeur et directeur de l'école de la santé des populations et de la santé publique de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver (C.-B.) et Président de l'Académie canadienne des sciences de la santé

Paul Bernard
Professeur titulaire du département de sociologie de l'Université de Montréal à Montréal (Qué.)

Richard Drouin, C.C.
Avocat pour le cabinet, McCarthy Tétrault à Québec (Qué.)

Edna Einsiedel
Professeure d'université et professeure des études de la communication à l'Université de Calgary à Calgary (Alb.)

Henry Friesen, C.C., MSRC, MACSS
Professeur éméritus distingué et member du Centre pour les progrès de la médecine de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba (Man.)

Preston Manning, C.C.
Membre du Fraser Institute ainsi que PDG du tout nouveau Centre Manning pour le renforcement de la démocratie à Calgary (Alb.)

John McLaughlin, MACG
Professeur de génie ainsi que président et vice-canciller de l'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.)

Heather Munroe-Blum, O.C., MSRC
Principale, vice-chancelière et professeure de médecine de l'Université McGill à Montréal (Qué.)

Kathleen E. Sendall, MACG
Vice-présidente principale de North American Natural Gas à Pétro-Canada à Calgary (Alb.)

Danial Wayner, MSRC
Directeur général, Conseil national de recherches Canada Institut Steacie des sciences moléculaires du CNRC à Ottawa (Ont.)

Catharine I. Whiteside, MACSS
Doyenne de la faculté de médecine et vice-rectrice aux relations avec les établissements de soins de santé de l'Université de Toronto à Toronto (Ont.) et Présidente désignée de l'Académie canadienne des sciences de la santé



Pour nous joindre
Conseil des académies canadiennes
180, rue Elgin, bureau 1401
Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Tél: 613-567-5000 Téléc: 613-567-5060

Pour recevoir ce bulletin sous forme électronique, veuillez vous inscrire en ligne à www.sciencepourlepublic.ca.